



## FICHE DE POSTE

### MEDECIN COORDONNATEUR DE LA PCO-TND (TROUBLES DU NEURODEVELOPPEMENT)

*Nom* : .....

*Prénom* : .....

*Date* : .....



## MISSIONS

Il anime le fonctionnement de la Plateforme et veille à son développement sur l'ensemble du territoire.

Le médecin coordonnateur doit œuvrer en faveur de l'accès aux soins, le plus précocement possible, à tout enfant âgé de moins de 7 ans en mobilisant l'ensemble des acteurs du territoire.

Il coopère et construit des collaborations avec les libéraux conventionnés ou non.

## ACTIVITES PRINCIPALES

- Être l'interlocuteur des médecins adressant les situations à la Plateforme
- Valider les formulaires d'adressage des médecins de 1<sup>ère</sup> ligne
- Organiser et valider, en lien avec les autres membres de l'équipe, les parcours de bilan et interventions en associant les structures et professionnels libéraux de 2<sup>ème</sup> ligne du territoire selon les besoins de l'enfant, les disponibilités des professionnels et les souhaits de la famille
- Orienter vers les centres de diagnostic de niveau 3 (CHU, centre de ressource ou de références...) pour les investigations complémentaires et/ou avis en cas de situations complexes nécessitant une expertise approfondie et/ou des évaluations plus spécifiques
- Assurer le suivi des situations, en lien avec les autres membres de l'équipe
- Superviser les réunions de synthèse
- Assurer dans son champ de compétence la qualité du bilan et des évaluations
- Veiller dans son champ de compétence à l'application des recommandations de bonnes pratiques professionnelles
- Participer et animer les Réunions de Coordination Pluri Professionnelles (RCP) avec les professionnels mobilisés dans les situations rencontrées, tout au long du parcours des enfants dans la Plateforme
- Répondre aux sollicitations internes des membres de l'équipe concernant les questions d'ordre médical.

Participer à la construction du parcours de bilan et  
d'intervention précoce mis en œuvre par la PCO

Favoriser les coopérations  
territoriales dans le champ des  
Troubles du Neuro-développement  
de l'enfant

- Participer aux réunions institutionnelles et aux actions d'animation et de coordination territoriale des professionnels de 1,2 et 3<sup>ème</sup> lignes intervenant dans le champ des troubles du neuro-développement.
- Participer au développement de liens privilégiés avec les acteurs du territoire concernés (Professionnels de santé ambulatoires, Education Nationale, Structures médico-sociales, Structures hospitalières, MDPH...)

Assurer des actions de  
communication/sensibilisation et  
appui aux professionnels de 1<sup>ère</sup>  
ligne

- Assurer une fonction ressource aux professionnels de santé acteurs du repérage
- Assurer une réponse téléphonique à tous les médecins du département souhaitant orienter un enfant vers la PCO



## Profil

<b>Qualifications requises</b>	<b>Le/la médecin coordonnateur dispose d'un Doctorat en Médecine et préférentiellement d'une spécialisation en pédopsychiatrie ou pédiatrie.</b>
<b>Connaissances requises</b>	Une excellente connaissance : <ul style="list-style-type: none"><li>• Connaissances et /ou expériences approfondies dans le champ des Troubles du Neuro-Développement de l'enfant et des Troubles du Spectre de l'Autisme.</li><li>• Connaissance des réseaux existants</li></ul>
<b>Qualités requises</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Qualité relationnelle, sens du travail en équipe pluridisciplinaire.</li></ul>

## RATTACHEMENT HIERARCHIQUE

Le médecin coordonnateur de la PCO est hiérarchiquement rattaché à la direction générale de son association.

## RELATIONS FONCTIONNELLES

- Entretien des relations fonctionnelles avec l'ensemble des professionnels impliqués dans la PCO.
- Oriente, accompagne et soutien le travail du coordonnateur de parcours.
- Fixe les principales tâches à exécuter par l'assistante administrative.

## REMUNERATION et TEMPS DE TRAVAIL

La rémunération est établie conformément à la convention collective du 15 mars 1966 selon le niveau de qualification.

Le poste est à 20 %. Il peut être porté à 50 % soit 17 h 30 si la personne accepte de coordonner l'équipe pluridisciplinaire dédiée aux enfants porteurs de TSA.

Noah DERFOULI,  
Directrice générale.

Signature du salarié(e)